

Professionnels de santé : nette amélioration du déficit de la Sécurité sociale



© 2022 Les Echos Publishing

Dans le dernier arrêté des comptes de la Sécurité sociale, le solde du régime général et du fonds de solidarité vieillesse (FSV) s'établit à -24,4 milliards d'euros, soit 14,3 milliards d'euros de moins qu'en 2020, année qui avait connu un solde historiquement bas à -38,7 milliards d'euros. Cette amélioration concerne l'ensemble des branches. Pour le ministère, elle est principalement due au rebond du PIB (+7 % en volume, selon les chiffres de l'Insee), qui atteint un niveau meilleur que celui attendu, et à la hausse de la masse salariale, qui a permis d'augmenter les recettes.

18 milliards d'euros de dépenses liées à la crise

Pourtant, les dépenses liées à la crise sanitaire (tests, indemnités journalières, compensation des surcoûts pour les établissements de santé et médico-sociaux) ont été plus élevées qu'attendues, représentant pas moins de 18 milliards d'euros dans l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam), ce dernier ayant atteint 239,5 milliards d'euros, soit 0,7 milliard d'euros de plus que l'Ondam de l'année précédente. À noter que cet objectif national des dépenses d'assurance maladie est orienté, pour la première

fois de son histoire, à la baisse (-1 %), à 236,8 milliards d'euros pour 2022.

© 2022 Les Echos Publishing